



Département des forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ÉVALUATION DES RESSOURCES
FORESTIERES MONDIALES 2005

RAPPORT NATIONAL

CAMEROUN

FRA2005/122
Rome, 2005



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

La gestion durable des forêts présente de multiples fonctions environnementales et socioéconomiques importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale, et joue un rôle crucial dans le développement durable. Des informations fiables et actuelles sur la situation des ressources forestières – non seulement en termes de superficie et de ses changements mais aussi en termes de matériel sur pied, produits forestiers ligneux et non ligneux, carbone, aires protégées, affectation de forêts aux loisirs et autres services, diversité biologique et participation aux économies nationales – favorisent la prise de décisions dans le cadre de politiques et de programmes forestiers et de développement durable à tous les niveaux.

La FAO, à la demande de ses états membres, surveille régulièrement les forêts du monde, ainsi que leur aménagement et leurs usages, par le biais du Programme d'évaluation des ressources forestières. Le présent rapport national entre dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 (FRA 2005), qui constitue l'estimation la plus exhaustive actuellement disponible. Plus de 800 personnes y ont contribué, dont 172 correspondants nationaux et leurs collègues, un Groupe consultatif, des experts internationaux, des membres du personnel de la FAO, des consultants et des volontaires. L'information présentée a été rassemblée par 229 pays et territoires pour trois années de référence, à savoir 1990, 2000 et 2005.

Le cadre du Rapport FRA 2005 repose sur les domaines thématiques qui régissent la gestion durable des forêts et qui sont reconnus par les forums intergouvernementaux sur les forêts ; il examine plus de 40 variables, notamment l'étendue, les conditions, les usages et les valeurs des ressources forestières. Des informations plus détaillées sur le processus de FRA 2005 et les résultats obtenus – ainsi que les rapports individuels – sont disponibles en ligne sur le site Web FRA 2005 (www.fao.org/forestry/fra2005).

Le processus d'Évaluation des ressources forestières mondiales est coordonné par le Département des forêts de la FAO au siège de Rome. Pour toute question sur FRA 2005, merci de bien vouloir écrire à la personne de référence :

Mme. Mette Løyche Wilkie
Forestier principal (FRA)
Département des forêts de la FAO
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00100, Italie

Courriel : Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les usagers peuvent également adresser un courriel à : fra@fao.org

CLAUSE DE SAUVEGARDE

Les appellations employées dans cette publication et les données y figurant n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les Rapports nationaux destinés à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 visent à documenter et rendre accessibles les informations sur lesquelles repose le Rapport de FRA 2005. Ils ont été rédigés par des correspondants nationaux officiellement désignés, avec la collaboration de membres du personnel de la FAO. Avant d'être publiés, les rapports ont été soumis à la validation de l'autorité forestière du pays en question.

Établissement du rapport et personne de référence

Le présent rapport a été établi par:

Nom : Mme BALOMOG Jeanne

Titre : Forestier

Organisation : Ministère de l'Environnement et des Forêts

Adresse : BP 1341 Yaoundé

Téléphone/Fax: 237 204258-Fax 237 2215350

Courrier électronique : onadef@camnet.cmm / jbalomog@yahoo.fr

Abréviations

GC	Groupe Consultatif FRA
C&I	Critères et Indicateurs (pour la gestion durable des forêts)
COFO	Comité des forêts, l'organe statutaire principal du département des forêts de la FAO, qui se réunit tous les deux ans à Rome
FAO	Organisations des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FRA	Programme de la FAO chargé de la mise en œuvre de l'évaluation des ressources forestières mondiales
FRA 2000	Processus d'évaluation des ressources forestières mondiales 2000, voir www.fao.org/forestryfra2000report
FRA 2005	Processus de mise à jour de l'évaluation des ressources forestières mondiales pour 2005, voir www.fao.org/forestryfra2005
CN	Correspondants Nationaux
GDF	Gestion Durable des Forêts
PNGE	Plan National de Gestion de l'Environnement
MINEF	Ministère de l'Environnement et des Forêts
PAFN	Programme d'Action Forestier National

Avant Propos

Le territoire Camerounais offre un large échantillon de formations forestières. Du sud au nord de ce pays, on trouve les forêts denses humides sempervirentes, les forêts semi-décidues, les forêts sèches, les mangroves, les savanes (boisées, arborées, arbustives et herbeuses), les steppes (arborées, arbustives épineuses, herbacées et buissonnantes). Cette remarquable diversité d'écosystèmes recèle environ 9 000 espèces végétales, dont 300 sont ligneuses et au moins 156 endémiques. Le pays abrite entre 250 et 300 espèces de mammifères, environ 850 espèces d'oiseaux, 165 espèces de reptiles etc.

La population rurale tout entière dépend, à différents niveaux, des produits forestiers pour des compléments essentiels de leur alimentation, la pharmacopée, le bois de feu et les matériaux de construction. Ces populations tirent également une partie importante de leurs revenus monétaires du commerce du gibier, des plantes médicinales et d'autres produits forestiers.

Le secteur industriel du bois est installé dans le sud du pays et tire la matière première des forêts situées au sud du sixième parallèle. Ces ressources forestières couvrent environ 22,5 millions d'hectares. L'exploitation forestière typique du Cameroun est extensive et s'appuie sur une gamme restreinte d'espèces de haute valeur. Elle n'a, en soi, que peu d'impact sur l'écosystème naturel. Cependant, elle permet un accès facile à la zone nouvellement exploitée qui est toujours suivie d'une augmentation du braconnage et d'une avancée du front agricole.

L'exploitation forestière et les activités associées contribuent de manière significative à l'économie nationale. Elles représentent plus de 10 % du PIB. Depuis 1998, le secteur forestier contribue pour environ 30 % au total des exportations non-pétrolières. Près de quatre vingt usines de transformation étaient actives au Cameroun en 2003, totalisant une capacité de transformation de 2.7 millions de m³ de grumes et 30 000 emplois directs.

Introduction

Processus de développement de l'information nationale

Au Cameroun, le principe associant le développement durable et la gestion des forêts est consacré entre autres par la loi n° 94-01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche et ses textes subséquents, le Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE). Cette loi en particulier donne mandat au Ministère de l'Environnement et des Forêts, de gérer durablement les forêts suivant les critères et indicateurs nationaux et/ou standards et de fournir chaque année au 1^{er} Ministre chef de Gouvernement, un rapport sur les questions liées à la gestion des forêts au Cameroun. Outre ce mandat, le MINEF est chargé de l'élaboration des textes juridiques visant le renforcement de ceux existant au vu des insuffisances constatées au sujet de leur application sur le terrain. D'autres institutions et ONG interviennent dans ce secteur sur la supervision du MINEF.

Table des matières

1	TABLEAU T1 – ÉTENDUE DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES	3
1.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
1.2	DONNEES NATIONALES	3
1.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
1.4	RECLASSEMENT	3
1.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T1	3
1.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T1	3
2	TABLEAU T2 – REGIME FONCIER DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES.....	3
2.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
2.2	DONNEES NATIONALES	3
2.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
2.4	RECLASSEMENT	3
2.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T2.....	3
2.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T2	3
3	TABLEAU T3 – FONCTIONS DESIGNEEES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES.....	3
3.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
3.2	DONNEES NATIONALES	3
3.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
3.4	RECLASSEMENT	3
3.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T3	3
3.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T3	3
4	TABLEAU T4 – CARACTERISTIQUES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES	3
4.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
4.2	DONNEES NATIONALES	3
4.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
4.4	RECLASSEMENT	3
4.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T4.....	3
4.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T4	3
5	TABLEAU T5 – MATERIEL SUR PIED.....	3
5.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
5.2	DONNEES NATIONALES	3
5.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
5.4	RECLASSEMENT	3
5.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T5	3
5.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T5	3
6	TABLEAU T6 – BIOMASSE.....	3
6.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
6.2	DONNEES NATIONALES	3
6.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
6.4	RECLASSEMENT	3
6.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T6.....	3
6.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T6	3
7	TABLEAU T7 – STOCK DE CARBONE.....	3
7.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
7.2	DONNEES NATIONALES	3
7.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3

7.4	RECLASSEMENT	3
7.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T7	3
7.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T7	3
8	TABLEAU T8 – PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTE ET LA VITALITE.....	3
8.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
8.2	DONNEES NATIONALES	3
8.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
8.4	RECLASSEMENT	3
8.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T8	3
8.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T8	3
9	TABLEAU T9 – DIVERSITE DES ESPECES ARBOREES.....	3
9.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
9.2	DONNEES NATIONALES	3
9.3	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T9	3
9.4	COMMENTAIRES AU TABLEAU T9	3
10	TABLEAU T10 – COMPOSITION DU MATERIEL SUR PIED	3
10.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
10.2	DONNEES NATIONALES	3
10.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
10.4	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T10	3
10.5	COMMENTAIRES AU TABLEAU T10	3
11	TABLEAU T11 – EXTRACTION DE BOIS	3
11.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
11.2	DONNEES NATIONALES	3
11.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
11.4	RECLASSEMENT	3
11.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T11	3
11.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T11	3
12	TABLEAU T12 – VALEUR DU BOIS EXTRAIT	3
12.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
12.2	DONNEES NATIONALES	3
12.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
12.4	RECLASSEMENT	3
12.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T12	3
12.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T12	3
13	TABLEAU T13 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX.....	3
13.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
13.2	DONNEES NATIONALES	3
	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES	3
13.3	RECLASSEMENT	3
13.4	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T13	3
13.5	COMMENTAIRES AU TABLEAU T13	3
14	TABLEAU T14 – VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EXTRAITS	3
14.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
14.2	DONNEES NATIONALES	3
14.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
14.4	RECLASSEMENT	3
14.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T14.....	3
14.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T14	3

15	TABLEAU T15 – EMPLOIS FORESTIERS.....	3
15.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
15.2	DONNEES NATIONALES	3
15.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
15.4	RECLASSEMENT	3
15.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T15	3
15.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T15	3
16	RAPPORTS THEMATIQUES	3

1 Tableau T1 – Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert arboré de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . La définition exclut les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées	Terres qui ne sont pas classées comme « forêt », couvrant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec soit des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres et un couvert forestier de 5-10 pour cent, soit des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , soit un couvert mélangé d'arbustes, d'arbrisseaux et d'arbres supérieurs à 10 pour cent. Sont exclues les terres où prédominent les usages agricoles ou urbains des terres.
Autres terres	Terres n'entrant pas dans la catégorie des « forêts » ou « autres terres boisées ».
Autres terres dotées de couvert arboré (liées aux « autres terres »)	Terres classées comme « autres terres », occupant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec un couvert arboré supérieur à 10 pour cent formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent normalement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Résultats préliminaires de l'évaluation des forêts nationales, FAO. 2004	H	Forêt, Autres terres boisées	2004	Il s'agit de données tirées de l'inventaire forestier national réalisé dans le cadre d'un projet d'évaluation des forêts nationales, FRA 2005
FAO. 2001 Rapport principal. Evaluation des ressources forestières mondiales 2000. Forestry Paper 140		Changement du couvert forestier	2000	Source secondaire d'où a été déduit le changement du couvert forestier

1.2.2 Classement et définitions

Définitions nationales non disponibles.

1.2.3 Données de base

À ce jour, les données provenant de l'évaluation des forêts nationales n'ont pas encore été validées ou publiées. Il a toutefois été décidé de s'en servir puisqu'il s'agit de données significatives, provenant de travaux sur le terrain, à fiabilité plus élevée par rapport à d'autres données disponibles sur l'état des forêts du Cameroun. Pour des raisons pratiques, seulement la donnée concernant la superficie de forêt et des autres terres boisées a été prise en compte tandis que la superficie des eaux intérieures et des autres terres ont été tirées des données FAOSTAT.

Catégories FRA	Area (ha)
Forêt	21 244 509
Autres terres boisées	14 758 259

Les catégories indiquées sont les mêmes catégories de FRA 2005.

1.3 Analyse des données nationales

1.3.1 Calibrage

Non nécessaire.

1.3.2 Estimation et prévision

Vu l'absence de données nationales actualisées et fiables, le changement du couvert forestier, estimé lors de FRA 2000 a été admis comme constant et utilisé pour calculer la superficie de forêt pour 2000 et pour 1990. L'estimation du changement dans le cadre de FRA 2000, qui se fonde sur les deux sources d'informations ci-dessous, suppose une tendance linéaire du couvert forestier tout au long de la période 1975-1999 prise en compte.

Année de référence: 1975

J.J. Faure. 1989. Le Cameroun et ses forêts. 1ère partie : le cadre naturel. Revue forestière française. XLI. 6-1989.

Année de référence: 1999

Njib Ntep (ONADEF). 1999. Rapport national sur le secteur forestier. ONADEF. République du Cameroun

Toutefois, la période prise en compte et la nature même des sources bibliographiques consultées est plutôt hétérogène. Le changement estimé par FRA est du même ordre de grandeur que le changement indiqué par Faure (1989), à savoir une diminution annuelle de 200 000 hectares de forêt.

Changement/an environ = 220 000

	2005	2000	1990
Forêt	21 244 509	22 344 509	24 544 509

catégories FRA	1990	2000	2005
----------------	------	------	------

Forêt	24 544 509	22 344 509	21 244 509
Autres terres boisées	14 758 259	14 758 259	14 758 259
Autres terres	7 237 232	9 437 232	10 537 232
Eaux intérieures	1 004 000	1 004 000	1 004 000
Total	47 544 000	47 544 000	47 544 000

1.4 Reclassement

Non nécessaire.

1.5 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Forêt	24 545	22 345	21 245
Autres terres boisées	14 758	14 758	14 758
Autres terres	7 237	9 437	10 537
...dotées de couvrir arboré ¹⁾			
Eaux intérieures	1 004	1 004	1 004
TOTAL	47 544	47 544	47 544

1.6 Commentaires au tableau T1

2 Tableau T2 – Régime foncier des forêts et des autres terres boisées

2.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Propriété privée	Terres appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, sociétés, industries, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement et autres institutions privées.
Propriété publique	Terres appartenant soit l'État (gouvernements nationaux, étatiques et régionaux) soit à des institutions ou sociétés publiques soit à d'autres organismes étatiques, y compris les villes, les municipalités, les villages et les communes
Autres formes de propriété	Terres qui n'entrent pas dans les catégories de « Propriété privée » et « Propriété publique ».

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Guide de l'utilisateur : Comment obtenir un titre foncier Ministère de l'Urbanisme et de l'habitat	H	Domaine national Domaine Privée de l'Etat Domaine privé des autres personnes morales de droit public Domaine privé des particuliers	2003	
Organisation des forêts de production du Cameroun Méridional (Rapport Général)	H	Forêt permanente : (1) Forêt domaniale ou domaine privé de l'Etat (2) forêt communale Forêt non permanente (1) Forêt du	1995	

		domaine national ou à vocation multiple (2) Forêt communautaire Forêt des particuliers		
--	--	---	--	--

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Domaine National	Domaine constitué des terres non immatriculées à l'exclusion de celles relevant du domaine public, du domaine privé de l'Etat et des autres personnes morales du droit public. Ces terres sont gérées par l'Etat
Domaine Privée de l'Etat	Domaine constitué par l'ensemble des terrains qui appartiennent à l'Etat conformément à l'article 10 de l'Ordonnance 74/02 fixant le régime domanial
Domaine privé des autres personnes morales de droit public	Domaine constitué des terrains acquis par les communes ou des biens et droits immobiliers acquis soit par les règles du droit privé de l'Etat, soit par incorporation des parcelles du domaine national par les entreprises publiques ou parapubliques
Domaine privé des particuliers	Ce sont des forêts plantées par des personnes physiques ou morales et assises sur domaine acquis conformément à la législation en vigueur
Domaine public naturel et artificiel	Domaine constitué des fleuves, routes, aéroports, ponts etc qui ne fait pas l'objet d'un titre privé donc inaliénable

Au Cameroun les forêts sont classées en deux catégories à savoir :

Les forêts privées de l'Etat ou forêts domaniales c'est la zone de forêts permanentes;

Les forêts du domaine national ou à usage multiple c'est la zone des forêts non permanentes.

Les domaines privés des particuliers ne concernent que le patrimoine foncier et non les ressources forestières. Aussi, les ressources forestières se trouvant sur un titre foncier d'un particulier appartiennent à l'Etat.

Par ailleurs pour la définition de FRA 2005 le domaine privé de l'Etat fait partie du domaine public.

2.2.3 Données de base

2.3 Analyse des données nationales

2.3.1 Calibrage

2.3.2 Estimation et prévision

En raison de ce qui a été dit auparavant, nous pouvons considérer toutes les forêts du Cameroun comme publiques et enregistrer le total de forêt (et d'autres terres boisées), ainsi qu'indiqué dans le tableau 1, dans la catégorie Propriété publique.

2.4 Reclassement

2.5 Données à insérer dans le tableau T2

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)			
	Forêt		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Propriété privée				
Propriété publique	24 545	22 345	14 758	14 758
Autres formes de propriété				
TOTAL	24 545	22 345	14 758	14 758

2.6 Commentaires au tableau T2

3 Tableau T3 – Fonctions désignées des forêts et autres terres boisées

3.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Types de désignation

Catégorie	Définition
Fonction principale	Une fonction désignée est considérée comme principale lorsqu'elle est sensiblement plus importante que d'autres. Sont incluses dans cette définition les zones qui sont légalement ou volontairement affectées à des objectifs particuliers.
Superficie totale à laquelle a été assignée une fonction	La superficie totale à laquelle a été assignée une fonction particulière, qu'elle soit ou non principale.

Catégories de désignation

Catégorie / Fonctions désignées	Définition
Production	Forêt/autres terres boisées affectées à la production et à l'extraction de biens forestiers, y compris les produits ligneux et non ligneux.
Protection des sols et des eaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la protection des sols et des eaux.
Conservation de la biodiversité	Forêts/autres terres boisées affectées à la conservation de la diversité biologique.
Services sociaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la fourniture de services sociaux.
Usages multiples	Forêts/autres terres boisées affectées à une combinaison quelle qu'elle soit de: production de biens, protection des sols et des eaux, conservation de la biodiversité et fourniture de services sociaux, et lorsqu'aucune de ces fonctions ne peut être considérée isolément comme sensiblement plus importante que les autres.
Aucune fonction ou fonction inconnue	Forêts/autres terres boisées auxquelles aucune fonction spécifique n'a été assignée ou pour lesquelles la fonction désignée est inconnue.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Décret n° 95/531/PM du 23 août 1995 fixant les modalités d'application du régime des forêts	H	Classification des forêts	1995	
PAFN	M		1995	
Document de planification des titres	M		2004	

3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
La réserve écologique intégrale	Est un périmètre dont les ressources de toute nature bénéficient d'une protection absolue afin de les conserver intégralement dans leur état climatique. Toute intervention humaine y est strictement interdite.
La réserve de faune	Une aire mise à part pour la conservation, l'aménagement et la propagation simple

	de la vie animale sauvage ainsi que pour la protection et l'aménagement de son habitat.
Le parc national	Est un périmètre d'un seul tenant, dont la conservation de la faune, de la flore, du sol, du sous-sol, de l'atmosphère, des eaux, et en général, du milieu naturel, présente un intérêt spécial qu'il importe de préserver contre tout effort de dégradation naturelle, et de soustraire à toute intervention susceptible d'en altérer l'aspect, la composition, et l'évolution.
Le sanctuaire de flore	un périmètre destiné à la protection absolue de certaines espèces endémiques végétales.
Le sanctuaire de faune	
La forêt de production	Un périmètre destiné à la production soutenue de bois d'œuvre, de services, ou de tout autre produit forestier ; les droits d'usage en matière de chasse, de pêche et de cueillette y sont réglementés.
La forêt de récréation	Une forêt dont l'objet est de créer et/ou de maintenir un cadre de loisir, en raison de son intérêt esthétique, artistique, sportif, ou sanitaire. Toute activité d'exploitation forestière et de chasse y est interdite.
La forêt d'enseignement et de recherche	Une forêt dont l'objet est de permettre la réalisation des travaux pratiques par des étudiants en sciences forestières, et de projets de recherche scientifiques par des organismes reconnus à cet effet.
La forêt de protection	Un périmètre destiné à la protection d'écosystèmes fragiles ou représentant un intérêt scientifique.
Le périmètre de reboisement	Un terrain boisé ou destiné à l'être, et dont l'objectif est la production de produits forestiers, et/ou la protection des écosystèmes fragiles
Le jardin botanique	Un Site destiné à conserver et à associer des plantes spontanées ou introduites bénéficiant d'une protection absolue dans un but scientifique, esthétique ou culturel
La forêt communautaire	Une forêt du domaine forestier non permanent faisant l'objet d'une convention de gestion entre une communauté villageoise et l'administration chargée des forêts.
La forêt communale	Une forêt qui fait l'objet d'un acte de classement pour le compte de la commune concernée ou qui a été plantée par elle sur un terrain communal.
Zone d'intérêt cynégétique	Aire protégée réservée à la chasse
Terrain mis en défens	Périmètre dégradé, fermé à toute activité humaine pendant une période de temps déterminée, en vue de favoriser la régénération forestière sur ce terrain et de restaurer sa capacité productive.

Source : Décret n° 95/531/PM

3.2.3 Données de base

variables	1995	2001 (ha)	2003 (ha)
réserve écologique intégrale	230 515	207 257	207 257
Réserve de faune	1 217 000	702 995	702 995
Parcs nationaux	1 030 900	1 930 230	3 561 109
Sanctuaire de faune	126 420	188 954	188 368
Zone d'intérêt cynégétique	3 252 161	3 252 161	4 956 750
Autres zones (privées)	5 000	5 000	5 000
forêt de production	7 646 000	7 731 210	7 731 210
Jardins zoologiques	4,07	6,5	6,5
forêt de récréation	10 026	10 026	1 0026
forêt d'enseignement et de recherche	200 000	200 000	200 000
forêt de protection	450 760	721819	721 819
périmètre de reboisement	50 800	21 222	17 575
jardins botaniques	48	48	48

Forêt communautaire	0	-	275 615
Forêt communale	0	16 240	31 510
Domaine agricole, pâturage et à usage multiple	29 470 000	28 400 000	25 025 000
Total	43 688 855	43 627 169	43 634 289

Source : Décret n° 95/531/PM

3.3 Analyse des données nationales

Les données nationales se réfèrent à la superficie totale du pays ; il a donc été décidé d'effectuer tout d'abord un reclassement des données selon les catégories FRA pour pouvoir ensuite prendre en compte seulement les superficies forestières. Une projection des superficies reclassées a ensuite été faite pour obtenir les données estimées pour les années 1990, 2000 et 2005. Les données ainsi obtenues ont donc été objet d'un calibrage en fonction de la superficie de forêt ainsi qu'indiquée dans T1.

3.3.1 Calibrage

3.3.2 Estimation et prévision

3.4 Reclassement

Variables	1990	2000	2005	Classes FRA
	%	%	%	
Réserve écologique intégrale	100	100	100	Conservation de la biodiversité
Réserve de faune	100	100	100	Conservation de la biodiversité
Parcs nationaux	100	100	100	Conservation de la biodiversité
Sanctuaire de faune	100	100	100	Conservation de la biodiversité
Zone d'intérêt cynégétique	100	100	100	Conservation de la biodiversité
Autres zones (privé)				Non forêt
Forêt de production	100	100	100	Production
Jardins zoologiques				Non forêt
Forêt de récréation	100	100	100	Services sociaux
Forêt d'enseignement et de recherche	100	100	100	Services sociaux
Forêt de protection	100	100	100	Protection
Périmètre de reboisement	100	100	100	Protection
Jardins botaniques				Non forêt
Forêt communautaire	100	100	100	Usage multiple
Forêt communale	100	100	100	Production
Domaine agricole, pâturage et à usage multiple*	28	26	16	Usage multiple

* pourcentages estimés à partir d'opinion d'expert

En effectuant le reclassement, les résultats suivants ont été obtenus:

Forêt	Area ha	Area ha	Area ha
-------	---------	---------	---------

	1995	2001	2003
Production	7 646 000	7 747 450	7 762 720
Protection des sols et des eaux	501 560	743 041	737 394
Conservation de la biodiversité	5 856 996	6 281 597	9 616 479
Services sociaux	210 026	210 026	210 026
Usages multiples	8 350 719	7 537 681	4 370 038
Total	22 565 301	22 519 795	22 696 657

Les superficies de forêt ainsi reclassées ont été utilisées pour estimer la superficie de forêt ayant des fonctions désignées pour les années 1990, 2000 et 2005. Les résultats suivants ont été obtenus:

Forêt	1990	2000	2005
Production	7 572 515	7 723 765	7 799 390
Protection des sols et des eaux	300 326	702 794	731 747
Conservation de la biodiversité	5 503 162	6 210 830	12 951 361
Services sociaux	210 026	210 026	210 026
Usages multiples	9 028 251	7 673 187	4 897 978
Total	22 614 280	22 520 603	26 590 502

En particulier, les forêts destinées à la production ont été estimées en supposant une progression linéaire pour la période 1990-2005.

Pour 1990 et 2000, les données sur les forêts de protection, de conservation et à usages multiples ont été obtenues par interpolation des données de 1995 et 2001. La prévision pour 2005 a été effectuée par extrapolation linéaire des données de 2001 et 2003.

Comme indiqué précédemment, les données ont ensuite fait l'objet d'une adéquation pour faire en sorte que la superficie totale de forêt des années 1990, 2000 et 2005 coïncide avec la superficie de forêt présentée pour les mêmes années dans T1.

Les résultats suivants ont été obtenus:

Forêt	1990	2000	2005
Production	8 224 922	7 662 803	6 218 847
Protection des sols et des eaux	326 200	697 247	583 459
Conservation de la biodiversité	5 977 284	6 161 809	10 326 773
Services sociaux	210 026	210 026	210 026
Usages multiples	9 806 077	7 612 624	3 905 405
Total	24 544 509	22 344 509	21 244 509

3.5 Données à insérer dans le tableau T3

Catégories de FRA 2005 / fonction désignée	Superficie (1000 hectares)					
	Fonction principale			Superficie totale à laquelle est assignée une fonction		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Forêt						
Production	8 225	7 662	6 219			

Protection des sols et des eaux	326	697	583			
Conservation de la biodiversité	5 977	6 162	10 327			
Services sociaux	210	210	210			
Usages multiples	9 806	7 613	3 905	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Forêt	24 544	22 344	21 245	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Autres terres boisées						
Production						
Protection des sols et des eaux						
Conservation de la biodiversité						
Services sociaux						
Usages multiples				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	14 578	14 578	14 578	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Autres terres boisées	14 578	14 578	14 578	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.6 Commentaires au tableau T3

4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts et autres terres boisées

4.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Primaire	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, où n'est clairement visible aucune trace d'activités humaines et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Naturelle modifiée	Forêt / autres terres boisées comprenant des espèces indigènes naturellement régénérées, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines.
Semi-naturelle	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, établies par plantation, semis ou régénération naturelle assistée.
Plantations de production	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces introduites, et dans certains cas des espèces indigènes, établies par plantation ou semis principalement pour la production de bois ou de produits non ligneux.
Plantations de protection	Forêts/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes ou introduites, établies par plantation ou semis principalement pour la fourniture de services.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Inventaire forestier national du Cameroun – manuel de terrain	H	Toutes	2004	
Organisation des forêts de production du Cameroun (rapport général)	M			
Etude des plantations de l'ex-onadef sur l'ensemble du territoire national (MINEF)	H	Plantations		
Rapport du FRA 2000	H		2004	
Rapport du consultant en sylviculture. Projet TCP/CMR/0066 (A). TEMGOUA Engelbert. 2001	H	Plantations	1990	Les données ont été prises de le séminaire atelier national sur l'avenir des plantations forestières au Cameroun, 1992 Bamenda-ONADEF, Evaluation des plantations 1990

4.2.2 Classement et définitions

Forêt naturelle	Les forêts naturelles sont des forêts composées d'arbres indigènes qui n'ont pas été plantés par l'homme, autrement dites les forêts à l'exclusion des plantations.
------------------------	---

Forêt de feuillus	Forêt à prédominance (plus de 75 pour cent du couvert) d'arbres appartenant aux espèces feuillues
Forêt primaire	Formations où l'action de l'homme ne s'est manifestement pas exercée depuis un temps indéchiffrable.
Forêt secondaire	Formation où l'action de l'homme s'est manifestée à une époque plus ou moins récente
Forêt secondaire jeune	Peuplement forestier en cours de régénération naturelle. Le couvert est ouvert et le sous-bois très dense. On y trouve des espèces comme <i>Mussanga secropioides</i> . ou <i>Albizia</i> sp. Comprend, les terres faisant normalement partie des zones forestières qui ont été temporairement déboisées à la suite d'interventions humaines ou de causes naturelles, mais qui doivent retourner à la forêt.
Forêt secondaire adulte	Forêts secondaires à maturité, où le couvert est plus ou moins fermé et le sous-bois peu denses ces forêts sont caractérisées par la présence d' <i>Albizia</i> sp. et/ou <i>Pycnanthus angolensis</i> .
Plantation forestière	Peuplements forestiers établis par plantation et/ou semis dans un processus de boisement ou de reboisement. Ils se composent soit : <ul style="list-style-type: none"> • d'espèces introduites (peuplements plantés), ou • de peuplements d'espèces indigènes soumis à un aménagement intensif et obéissant aux critères suivants : une ou deux espèces plantées, de classe équienne, avec un espacement régulier.
Autres terres boisées	Terres avec soit un couvert (ou densité relative équivalente) de 5 à 10 pour cent d'arbres capables d'atteindre au moins 5 m de hauteur à maturité; soit un couvert (ou densité relative équivalente) de plus de 10 pour cent d'arbres incapable d'atteindre une hauteur de 5 m à maturité; soit un couvert de plus de 10 pour cent d'arbustes ou d'arbrisseaux.
Jachère	Comprend les jachères forestières dont la hauteur de la végétation ligneuse est inférieure à 5 m. Fait référence à la végétation ligneuse dérivant du défrichement de la forêt naturelle pour l'agriculture itinérante. Il s'inscrit dans un système de jachère forestière qui consiste en une mosaïque de diverses phases de reconstitution. Le cycle de la jachère est court et la végétation n'atteindra pas une hauteur de 5 m.
Autres terres Naturelles	Terres non classées comme forêt ou autres terres boisées : Inclut terres agricoles, prairies et pâturages, zones construites, terres stériles, etc et qui ne se sont pas mises en valeur par l'homme.
Sol dénudé	Sol dénudé tels que les déserts, les rochers

4.2.3 Données de base

Il n'y a pas assez de données pour compléter le tableau. Les seules données disponibles font référence aux plantations forestières. Pour 1990, l'ONADEF a estimé une superficie de 14 679 hectares de plantations forestières (source TEMGOUA Engelbert, 2001). Pour 2000, FRA a estimé une superficie de 37 800 hectares de plantations forestières à laquelle ont été ajoutées 42 200 hectares de plantations de caoutchouc, pour obtenir ainsi 80 000 hectares totales. Pour 2005, l'ONADEF a estimé une superficie de 31 835 hectares de plantations forestières.

4.3 Analyse des données nationales

4.3.1 Calibrage

4.3.2 Estimation et prévision

4.4 Reclassement

4.5 Données à insérer dans le tableau T4

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Primaire						
Naturelle modifiée						
Semi-naturelle						
Plantations de production						
Plantations de protection						
TOTAL						

4.6 Commentaires au tableau T4

5 Tableau T5 – Matériel sur pied

5.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de X cm de diamètre à hauteur d'homme (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus élevés). La définition comprend la tige à partir du sol ou la hauteur de la souche jusqu'à un diamètre du sommet de Y cm, et pourrait aussi inclure des branches jusqu'à un diamètre minimal de W cm.
Matériel sur pied commercial	La partie du matériel sur pied d'espèces considérées comme commerciales ou potentiellement commerciales aux conditions du marché en vigueur, et dont le diamètre à hauteur d'homme est de Z cm ou davantage.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Document de planification des titres (DF/MINEF)	M		2004	
La politique forestière du Cameroun	M		1995	

5.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Volume sur pied	Volume de tous les arbres vivants de plus de 20 cm de diamètre à la hauteur de 1,30 m (ou au-dessus des contreforts si ceux-ci sont plus hauts) mesurés sur écorce à partir du sol ou à 1,30 m, jusqu'à la première branche.
Volume commercial sur pied	La partie du volume sur pied composée par des espèces de valeur commerciale, réelle ou potentielle d'après les conditions de marché actuelles, d'un diamètre supérieur ou égal au DME (diamètre minimum d'exploitabilité) pris à la hauteur de 1,30 m (ou au-dessus des contreforts si ceux-ci sont plus hauts). Il comprend toutes les espèces avec potentiel commercial dans le marché domestique ou international.

5.2.3 Données de base

Variable (m ³)	Année 1990 (m ³)	2004 (m ³)
Volume sur pied	1 517 000 000 (600 espèces)	na
Volume exploitable sur pied	750 000 000 (300 espèces)	
Volume commercial sur pied	195 954 983 (59 essences) 110 577 506 (19 essences)	135 000 000 (59 essences) 7 800 000 (19 essences)
Volume net exploitable (m ³ /ha)		32,5 à 18,1

5.3 Analyse des données nationales

5.3.1 Calibrage

Le calibrage n'est pas nécessaire car il s'agit des estimations faites sur la zone forestière

5.3.2 Estimation et prévision

Les données de 1990 seront utilisées comme base des estimations et prévisions. L'estimation du volume sur pied total, pour 2000 et 2005, a été effectuée en calculant le volume moyen par hectare pour 1990 (volume total 1990 divisé par étendue de forêt 1990) et en appliquant cette valeur moyenne à la superficie de forêt pour 2000 et 2005.

Pour le volume commercial on estime qu'il a eu diminution de la quantité de volume sur pied commercial de 30% entre 1990 et 2004 pour prélèvement et autre

Variable (m ³)	1990 (m ³)	2000	2005 (m ³)
Volume sur pied	1 517 000	1 381 026 614	1 313 039 921
Volume commercial sur pied	195 900	153 800	132 800

5.4 Reclassement

Variable (m ³)	Reclassement
Volume sur pied	Matériel sur pied
Volume commercial sur pied	Matériel sur pied commercial

5.5 Données à insérer dans le tableau T5

Catégories de FRA 2005	Volume (millions de mètres cubes sur écorce)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Matériel sur pied	1 517	1 381	1 313			
Matériel sur pied commercial	195	154	133			

Spécifications des valeurs seuil du pays	Unité	Valeur	Informations supplémentaires
1. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied (X)	cm	20	Ce diamètre est mesuré à poitrine d'homme soit à hauteur de 130 cm
2. Diamètre minimal au sommet de la tige (Y) pour le calcul du matériel sur pied	cm	na	Diamètre est variable et dépend de la position de la première grosse branche.
3. Diamètre minimal des branches comprises dans le matériel sur pied (W)	cm	na	Le volume des branches n'est pas considéré.
4. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied commercial (Z)	cm	na	Le volume commercialisable est obtenu en appliquant un facteur de commercialisation de 0,49 au volume brut.
5. Le volume est calculé « au-dessus du terrain »	AT / AS	AS	Le volume calculé est le

(AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)			volume du fût c'est-à-dire de la souche à la première grosse branche.
6. Les seuils cités ci-dessus (points 1 à 4) ont-ils subi des changements depuis 1990 ?	Oui/Non	Non	
7. En cas affirmatif, joindre une note donnant les détails du changement	Note jointe	-	

5.6 Commentaires au tableau T5

6 Tableau T6 – Biomasse

6.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Biomasse au-dessus du sol	Toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute la biomasse de racines vivantes. Les racelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Biomasse de bois mort	Toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Estimation d'expert				

6.2.2 Classement et définitions

Non disponible

6.2.3 Données de base

Non disponible

6.3 Analyse des données nationales

6.3.1 Calibrage

6.3.2 Estimation et prévision

La biomasse a déjà été calculée à partir des données sur le volume présentées dans T5 et conformément aux indications des Directives. Le volume a été multiplié par le coefficient de densité moyenne du bois 0,6 et par le facteur d'expansion de la biomasse 3,4.

La biomasse souterraine a été calculée en multipliant la superficie de forêt, d'après T1, par le ratio de 0.42 t/ha conformément aux Directives.

La biomasse de bois mort a été calculée en multipliant la superficie de forêt, d'après T1, par la valeur moyenne de 18,2 t/ha conformément aux Directives.

6.4 Reclassement

6.5 Données à insérer dans le tableau T6

Catégories de FRA 2005	Biomasse (millions de tonnes de poids anhydre)					
	Forêt			Autre terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Biomasse au-dessus du sol	3 094	2 817	2 679			
Biomasse souterraine	1 300	1 183	1 125			
Biomasse de bois mort	447	407	387			
TOTAL	4 841	4 407	4 190			

6.6 Commentaires au tableau T6

7 Tableau T7 – Stock de carbone

7.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	Le carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Le carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans la biomasse de bois mort	Le carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes, et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Le carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur à un diamètre minimal choisi par le pays pour le bois mort gisant (par exemple 10 cm), à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique. Y sont comprises les couches de litière, de fumier et d'humus.
Carbone dans le sol	Le carbone organique présent dans les sols minéraux ou organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifiée par le pays et appliquée régulièrement à travers les séries chronologiques.

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources de données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Estimation d'expert				

7.2.2 Classement et définitions

Non disponible.

7.2.3 Données de base

7.3 Analyse des données nationales

7.3.1 Calibrage

7.3.2 Estimation et prévision

Les données de la biomasse présentées dans T6 ont été converties en carbone en utilisant le coefficient par défaut 0,5 ainsi qu'expliqué dans les Directives.

7.4 Reclassement

7.5 Données à insérer dans le tableau T7

Catégories de FRA 2005	Carbone (millions de tonnes)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	1 547	1 409	1 339			
Carbone dans la biomasse souterraine	650	592	563			
Total partiel: carbone dans la biomasse vivante	2 197	2 000	1 902			
Carbone dans le bois mort	223	203	193			
Carbone dans la litière						
Total partiel: carbone dans le bois mort et la litière						
Carbone dans le sol jusqu'à une profondeur de _____ cm						
CARBONE TOTAL	2 420	2 204	2 095			

7.6 Commentaires au tableau T7

8 Tableau T8 – Perturbations influençant la santé et la vitalité

8.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Perturbation par le feu	Perturbation causée par les feux de friches, qu'ils éclatent à l'intérieur ou à l'extérieur de la forêt ou des autres terres boisées
Perturbation par les insectes	Perturbation causée par des ravageurs qui nuisent à la santé de l'arbre.
Perturbation par les maladies	Perturbation causée par des maladies attribuables à des agents pathogènes, comme les bactéries, les champignons, les phytoplasmes ou les virus.
Autres perturbations	Perturbations causées par des facteurs autres que le feu, les insectes ou les maladies.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Feu précoce	Un feu allumé très tôt en début de saison sèche aux fins d'aménagement des aires de pâturage
Feu tardif	Un feu allumé en pleine saison sèche
Autres	Par exemple, la mortalité des arbres, les chablis et les dégâts d'exploitation.
	Une condition provoquée par des organismes vivants ou par des changements dans l'environnement qu'empêchent les fonctions normales d'un arbre ou de la forêt.

8.2.3 Données de base

Données non disponibles

8.3 Analyse des données nationales

8.3.1 Estimation et prévision

8.4 Reclassement

8.5 Données à insérer dans le tableau T8

Catégories de FRA-2005	Superficie annuelle moyenne touchée (1000 hectares)			
	Forêts		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Perturbation par le feu				
Perturbation par les insectes				
Perturbation par les maladies				
Autres perturbations				

8.6 Commentaires au tableau T8

9 Tableau T9 – Diversité des espèces arborées

9.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Nombre d'espèces arborées indigènes	Le nombre total d'espèces arborées indigènes qui ont été identifiées dans le pays.
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Le nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « gravement menacées » dans la liste rouge de l'UICN
Nombre d'espèces arborées menacées	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « menacées » dans la liste rouge de l'UICN.
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « vulnérables » dans la liste rouge de l'UICN.

9.2 Données nationales

9.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Liste de l'UICN	H		2000	
Minef			1995	

9.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Espèces d'arbres mises en inventaire	Une espèce d'arbre présente dans la forêt ou dans les autres terres boisées qui ait été mesurée ou mise en inventaire séparément.
Espèces d'arbres en danger	Une espèce d'arbre en danger d'extinction dans un futur prochain, présente dans la forêt ou dans les autres terres boisées, qui se trouve dans la liste des espèces en danger de la CITES (convention sur commerce international des espèces de faunes et de flore sauvages menacées d'extinction).

9.2.3 Données de base

Variables	Avant 2003 (nombre)	2003 (nombre)	
Espèces d'arbres mises en inventaire	155	650	
Espèces d'arbres en danger	05	43 (arbres et herbes)	

Source : minef

9.3 Données à insérer dans le tableau T9

Catégorie de FRA 2005	Nombres d'espèces (en l'an 2000)
Espèces arborées indigènes	600
Espèces arborées gravement menacées	50

Espèces arborées menacées	27
Espèces arborées vulnérables	106

Dans le tableau est indiqué le nombre d'espèces végétales rapportées par l'UICN vu qu'une distinction entre espèces arborées et espèces non arborées n'a pas pu être faite.

9.4 Commentaires au tableau T9

10 Tableau T10 – Composition du matériel sur pied

10.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Liste des noms des dix espèces arborées les plus répandues (dénomination scientifique et vernaculaire).

10.2 Données nationales

10.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
La réforme de la fiscalité forestière au Cameroun	M	Pourcentage dans volume exploité	1998	
SIGIF	M	Volume des essences les plus exploitées	2000	

10.2.2 Données de base

Catégories de FRA 2005/nom de l'espèce (mon scientifique et nom vernaculaire)		Proportion dans les exploitations (mètres cubes) 1995-1996
01	Triplochiton scleroxylon (Ayous)	29,45%
02	Entandrophragma (Sapelli)	20,17%
03	Lophira alata (Azobé)	9,83%
04	Erythroleum ivorense (Tali)	5,75%
05	Terminalia superba (Fraké)	5,10%
06	Milicia excelsa (Iroko)	3,07%
07	Entandrophragma utile (Sipo)	2,09%
08	Baillonella toxisperma (Moabi)	1,92%
09	Brachystegia cynometrioides (Ekop naga)	1,71%
10	Pericopsis elata (Assamela)	1,68%
	Autres espèces	16%
19	Total	100%

Source : réforme de la fiscalité forestière au Cameroun 1998

Catégories de FRA 2005/nom de l'espèce (mon scientifique et nom vernaculaire)		Proportion dans les exploitations m3 2000	Proportion dans les exploitations m3 2003
01	Triplochiton scleroxylon (Ayous)	36%	37%
02	Entandrophragma (Sapelli)	21%	27%
03	Erythroleum ivorense (Tali)	7%	7%
04	Lophira alata (Azobé)	5%	4%
05	Terminalia superba (Fraké)	4%	4%
06	Milicia excelsa (Iroko)	4%	3%
07	Entandrophragma candollei (Kossipo)	2%	2%
08	Distemonanthus benthamianus (Movingui)	2%	2%

09	Cylicodiscus gabonensis (Okan)	2%	1%
10	Entandrophragma utile (Sipo)	2%	2%
	Autres espèces	15%	13%
19	Total	100%	100%

Source : SIGIF

10.3 Analyse des données nationales

10.3.1 Calibrage

10.3.2 Estimation et prévision

10.4 Données à insérer dans le tableau T10

Catégories de FRA 2005/nom de l'espèce (mon scientifique et nom vernaculaire)	Matériel sur pied dans les forêts (millions de mètres cubes)	
	1990	2000
Triplochiton scleroxylon (Ayous)		
Entandrophragma (Sapelli)		
Erythroleum ivorense (Tali)		
Lophira alata (Azobé)		
Terminalia superba (Fraké)		
Milicia excelsa (Iroko)		
Entandrophragma candollei (Kossipo)		
Distemonanthus benthamianus (Movingui)		
Cylicodiscus gabonensis (Okan)		
Entandrophragma utile (Sipo)		
Espèces résiduelles		
Total		

10.5 Commentaires au tableau T10

Seules les données des exploitations sont disponibles, les résultats d'inventaires sont présents selon l'objectif principal qui est l'utilisation ou affectation des terres.

Le tableau sert à indiquer la répartition, par volume, des différentes espèces forestières. Les données correspondent à la composition en pourcentage, par espèce forestière, du volume extrait à des fins commerciales ; toutefois ces pourcentages ne sont pas à insérer dans le tableau 10.4. Les données nationales disponibles peuvent donc être indiquées mais ne peuvent pas être utilisées pour compléter le tableau 10.4.

11 Tableau T11 – Extraction de bois

11.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois de feu extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Document de planification (MINEF)	M	Production de bois	2004	
La gestion forestière au Cameroun : une tentative de modélisation économique (OUM E J)	M	Production de bois	1998	
Annual review and assessment of the world timber situation OIBT	H	Production de bois	2001	
Aperçu de la situation de l'exploitation forestière au Cameroun (global forest watch) http://apps.fao.org .	H	Production bois de feu	2000	Les données de base sont celles de 1998

11.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Prélèvement de bois rond industriel	Le bois rond est prélevé (volume de bois rond par-dessous l'écorce) des forêts ou des autres terres boisées pour produire le bois d'œuvre (biens et services), différents du bois de feu.
Prélèvement de bois de feu	Le bois prélevé des forêts ou des autres terres boisées (volume de bois rond par-dessous l'écorce) pour leur utilisation dans l'industrie ou pour la consommation domestique.

Source : Minef

11.2.3 Données de base

Variable (en 1000 m ³)	1990	1994	1995	1996	1997	1998	2000	2001	2002	2003
Prélèvement de bois rond industriel	3 136	2 542	2 628	2 820	3 378	3 358	3 000	2 441,5	2 116	1 758
Prélèvement de bois de feu*	9 787	10 926	11 235	11 547	11 867	12 192				

Source : MINEF 2004 et global forest watch 2000

11.3 Analyse des données nationales

11.3.1 Estimation et prévision

Concernant le bois rond industriel, la valeur de 1990 a été tirée directement du tableau 11.2.3. Par contre, la valeur de 2000 ayant été considérée anormale, il a été effectué une moyenne des valeurs pour la période 1997-2000. Les valeurs ainsi obtenues (1990 et 2000) ont fait l'objet d'une extrapolation linéaire qui a donné la valeur de 2005.

Concernant le bois de feu, la valeur de 1990 a été tirée directement du tableau 11.2.3. Par contre, les valeurs de 2000 et 2005 ont été calculées par extrapolation linéaire à partir des valeurs indiquées pour la période 1990-1998.

Variable (en 1000 m ³)	1990	2000	2005
Prélèvement de bois rond industriel	3 136	2 824	2 791
Prélèvement de bois de feu	9 787	12 819	14 401

Toutes les valeurs sur l'extraction de bois ainsi obtenues ont été multipliées par le coefficient 1,15 pour obtenir le volume sur écorce correspondant.

Variable (en 1000 m ³)	1990	2000	2005
Prélèvement de bois rond industriel	3 606	3 247	3 211
Prélèvement de bois de feu	11 255	14 742	16 561

11.4 Reclassement

11.5 Données à insérer dans le tableau T11

Catégories de FRA 2005	Volume sur écorce en milliers de mètres cubes de bois rond					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel	3 606	3 247	3 211	-	-	-
Bois de feu	11 255	14 742	16 561			
TOTAL	14 861	17 989	19 772			

11.6 Commentaires au tableau T11

Les données sur le prélèvement du bois rond industriel sont les données du bois prélevé en forêt.

12 Tableau T12 – Valeur du bois extrait

12.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Valeur du bois industriel extrait	Valeur du bois extrait à des fins de production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Valeur du bois de feu extrait	Valeur du bois extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

12.2 Données nationales

12.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Aperçu de la situation de l'exploitation forestière au Cameroun (global forest watch)	M	Recettes	2000	Les données utilisées sont celles de 1998
Etude de la contribution du secteur forestier à l'économie nationale (MINEFI)	M	Recettes	1998	
Rapport du PSRF (MINFIB-MINEF)	H	Taxes	2001-2002	

12.2.2 Classement et définitions

Définitions de FRA 2005

12.2.3 Données de base

Valeur des bois	1990 (milliards FCFA)	1995(milliards FCFA)	1997 (milliards) FCFA	1998(milliards) FCFA
Recette des exportations bois industriels	90	167,2	162,7	104,5
Chiffres d'affaire de la filière bois			312,6	
Taxes directes de l'activité forestière		4, 45	8,69	11,57

Ces données sont partielles et ne peuvent pas être utilisées pour compléter le tableau ci-dessus.

12.3 Analyse des données nationales

12.3.1 Estimation et prévision

12.4 Reclassement

12.5 Données à insérer dans le tableau T12

Catégories de FRA 2005	Valeur du bois rond extrait (1000 dollars EU)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel						
Bois de feu						
TOTAL						

12.6 Commentaires au tableau T12

13 Tableau T13 – Extraction de produits forestiers non ligneux

13.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégorie
<u>Produits végétaux/matière première</u>
1. Aliments
2. Fourrage
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6. Plantes ornementales
7. Exsudats
8. Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>
9. Animaux vivants
10. Cuir, peaux et trophées
11. Miel sauvage et cire d'abeille
12. Viande de brousse
13. Matière première pour la préparation de médicaments
14. Matière première pour la préparation de colorants
15. Autres produits animaux comestibles
16. Autres produits animaux non comestibles

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Etude sur la commercialisation de quatre PFNL dans la zone forestière du Cameroun (Addon Awono et Danielle Lema Ngonon FAO)	M	PFNL végétales	2002	
Les exportations des produits forestiers au port de Douala (DPEF du Lt /MINEF)	M		2002	
Etat des recettes du secteur faune (MINEF)	M	Faune	2003	
Etude sur la nécessité d'introduire les produits forestiers non ligneux dans l'élaboration des normes et méthodes d'inventaires et directives d'aménagement. Louis Djomo. 2001	M	Informations sur <i>Prunus africana</i>	1993	

13.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Prélèvement de produits forestiers non ligneux	Prélèvement annuel d'un produit forestier non ligneux (PFNL) de la forêt ou des autres terres boisées

13.2.3 Données de base

Variable		2000	2001	2002	2003
Produits fauniques (nombre de permis)	Chasse	256	300	450	
	Capture	25		22	
	Divers	122	12	167	
	Vision	19640	24 400	15 873	

Variable		1998	2002	2003	2004
Produits végétaux (En tonne :)			25 767		22 753

Analyse des données nationales**13.2.4 Estimation et prévision**

Seules les données concernant les produits végétaux peuvent être utilisées pour ce tableau. Les quantités pour 2000 et 2005 ont pu être estimées en admettant une variation linéaire.

Variable	2000	2002	2004	2005
Produits végétaux (En tonne :)	22 753	25 767	22 753	21 246

13.3 Reclassement

Tous les produits végétaux ont été enregistrés dans la catégorie Aliments.

13.4 Données à insérer dans le tableau T13

Catégories de FRA 2005	Facteur d'échelle	Unité	Extraction de PFNL		
			1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>					
1. Aliments		Tonne		22 753	21 246
2. Fourrage					
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques					
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures					
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction					
6. Plantes ornementales					
7. Exsudats					
8. Autres produits végétaux					
<u>Produits animaux/matière première</u>		Nombre			
9. Animaux vivants					
10. Cuirs, peaux et trophées					

11. Miel sauvage et cire d'abeille					
12. Viande de brousse					
13. Matière première pour la préparation de médicaments					
14. Matière première pour la préparation de colorants					
15. Autres produits animaux comestibles					
16. Autres produits animaux non comestibles					

13.5 Commentaires au tableau T13

La plupart de ces produits sont utilisés au niveau local mais sans une estimation spécifique sauf pour les produits agricoles dans le cadre de la sécurité alimentaire.

Les PFNL sont un moyen de subsistance très important pour le pays mais les données sur la quantité de produits extraits sont fragmentées et concernent surtout les exportations. C'est le cas, par exemple, de la plante médicinale *Prunus africana* dont le Cameroun est un des premiers exportateurs mondiaux: 1/3 des exportations mondiales, à savoir 4 000 tonnes annuelles environ, est effectué par le Cameroun.

14 Tableau T14 – Valeur des produits forestiers non ligneux extraits

14.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégories	
<u>Produits végétaux/matière première</u>	
1.	Aliments
2.	Fourrage
3.	Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4.	Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5.	Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6.	Plantes ornementales
7.	Exsudats
8.	Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>	
9.	Animaux vivants
10.	Cuir, peaux et trophées
11.	Miel sauvage et cire d'abeille
12.	Viande de brousse
13.	Matière première pour la préparation de médicaments
14.	Matière première pour la préparation de colorants
15.	Autres produits animaux comestibles
16.	Autres produits animaux non comestibles

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

14.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

14.2.3 Données de base

Non disponible.

14.3 Analyse des données nationales

14.3.1 Estimation et prévision

14.4 Reclassement

14.5 Données à insérer dans le tableau T14

Catégories de FRA 2005	Valeur des PFNL extraits (1000 dollars EU)		
	1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>			
1. Aliments			
2. Fourrage			
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques			
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures			
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction			
6. Plantes ornementales			
7. Exsudats			
8. Autres produits végétaux			
<u>Produits animaux/matière première</u>			
9. Animaux vivants			
10. Cuir, peaux et trophées			
11. Miel sauvage et cire d'abeille			
12. Viande de brousse			
13. Matière première pour la préparation de médicaments			
14. Matière première pour la préparation de colorants			
15. Autres produits animaux comestibles			
16. Autres produits animaux non comestibles			
TOTAL			

14.6 Commentaires au tableau T14

15 Tableau T15 – Emplois forestiers

15.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Production primaire de biens	Emploi dans des activités liées à la production primaire de biens, comme le bois rond industriel, le bois de feu et les produits forestiers non ligneux.
Fourniture de services	Emploi dans des activités directement liées aux services procurés par les forêts et les terres boisées
Activités forestières non spécifiées	Emploi dans des activités forestières non spécifiées.

15.2 Données nationales

15.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Eba'a Atyi, R, 1998, Cameroon's logging industry : structure, economic importance and effects of devaluatio, occasional paper No14, CIFOR, Bogor, Indonesia	M	Emplois forestiers	1990-2000	En: FAO. 2003. Trends and current status of the contribution of the forest sector to national economies. A study prepared by Arvydas Lebedys.

15.2.2 Classement et définitions

15.2.3 Données de base

Les informations ont été tirées de l'étude FAO susmentionnée.

Emplois forestiers	
1990	2000
22 962	19 621

15.3 Analyse des données nationales

15.3.1 Estimation et prévision

15.4 Reclassement

15.5 Données à insérer dans le tableau T15

Catégories de FRA 2005	Emploi (1000 années-personnes)	
	1990	2000
Production primaire de biens	23	20
Fourniture de services		
Activités forestières non spécifiées		

TOTAL	23	20
--------------	-----------	-----------

15.6 Commentaires au tableau T15

Le document FAO est une étude portant sur la situation mondiale de l'emploi dans le secteur forestier. Il rapporte donc les données estimées concernant l'emploi dans le secteur forestier et les services connexes (sans spécifier les différentes catégories) pour la période 1990-2000.

Les données sur le Cameroun proviennent de la : Eba'a Atyi, R, 1998, Cameroon's logging industry : structure, economic importance and effects of devaluatio, occasional paper No14, CIFOR, Bogor, Indonesia

16 Rapports thématiques

Ce chapitre volontaire est destiné aux rapports thématiques. Le pays qui le désire peut y présenter des tableaux d'informations supplémentaires. (Voir chapitre des Directives de FRA 2005 concernant la préparation de rapports nationaux sur les domaines thématiques).